



Eleven, à Montpellier

La résidence Eleven, onze étages, sera édifée en plein cœur du quartier Nouveau Saint-Roch à Montpellier. Réalisée par le promoteur montpelliérain Corim (coût : 17 M€), elle proposera 88 appartements du T2 au T4, « dont plus de 60 % de grands logements », précise Rémy de Lecubary, co-gérant de Corim. Ils seront dotés de « terrasses qui dansent », selon l'architecte parisien Thomas Richez, et bénéficieront d'une vue dégagée sur le futur parc René Dumont. Commercialisation : fin février. Livraison attendue au 3^e trimestre 2020. ■



Lady Mary, à Sète

La résidence Lady Mary, qui sera érigée au pied du Mont Saint-Clair à Sète, est le fruit d'une collaboration entre la Ville de Sète, l'OPH Thau Habitat et les promoteurs immobiliers M&A Promotion et Proméo (coût : 12 M€). Conçue par le cabinet d'architecte SCP Clair et l'architecte E. Beze, la résidence offrira 78 logements avec terrasse (du T2 au T4), dont 25 logements sociaux, avec vue sur le Mont Saint-Clair d'un côté et sur l'étang de Thau de l'autre. Le chantier a démarré en juillet 2017 et devrait se terminer au dernier trimestre 2018. ■



Bento Serra, à St-Jean-de-Védas

Le promoteur montpelliérain Océanis a officiellement inauguré, le 11 janvier à Saint-Jean-de-Védas, la résidence Bento Serra, réalisée pour le compte du Groupe SNI (bailleur social, filiale immobilière de la Caisse de Dépôts). Conçue par l'architecte montpelliérain Gaël Lhenry, cette résidence à vocation sociale est composée de 55 logements (du studio au T5) répartis sur 5 bâtiments en R+2, et de 8 villas, l'ensemble offrant deux places de stationnement par logement. ■

NORBERT BACHEVALIER, PRÉSIDENT DE LA FNAIM HÉRAULT

« La loi Macron sur les notaires va produire une désorganisation »

Quel bilan tirez-vous de l'année 2017 ?

Le marché immobilier retrouve son dynamisme, sur l'Hérault comme partout en France. Dans le département, nous avons enregistré 31 073 logements vendus en 2017, contre 27 084 en 2016. Soit une augmentation de 14,7 %. Mais le prix de vente moyen a augmenté significativement, de 3,8 % en un an, ce qui porte le m² au prix moyen de 2 752 €. Ces prix sont déconnectés du marché... On espère que l'augmentation se limitera à 1,8 ou 2 % en 2018. Le montant des loyers est resté stationnaire, à 14,3 €/m². Autre élément positif : le maintien, pour deux années encore, de Béziers en zone de défiscalisation B2.

La FNAIM est mécontente d'un nouvel amendement à la loi de Finances permettant le plafonnement des honoraires des intermédiaires de vente pour les transactions Pinel.

Pourquoi ?

Nous n'avons pas été concertés sur ce point. Les grands groupes



Norbert Bachevalier

pratiquent des honoraires allant de 12 à 15 % du prix du bien immobilier, alors que nous ne prenons que 5 à 6 %. Notre crainte, c'est que le gouvernement élargisse ensuite cette mesure à l'ensemble des transactions.

Vous pointez aussi un problème avec les notaires...

La loi Macron libère les notaires du numerus clausus, ce qui va entraîner la création de 1 650 nouvelles études notariales en France, dont 24 dans l'Hérault et 14 à Montpellier, soit 43 nouveaux notaires. Les études exis-

tantes vont être dépouillées, alors même que depuis 2008, elles s'étaient déjà séparées de beaucoup de salariés. Cela produira une désorganisation et accélérera le retard dans la signature des actes, les nouvelles études n'étant pas opérationnelles tout de suite. Par ailleurs, la FNAIM met en place un listing des notaires référents, c'est à dire ceux qui ne pratiquent pas la transaction immobilière. ■

C. C.